



I.R.E.M. de Paris
Université Paris Diderot
Bâtiment Sophie Germain
Case Courrier 7018
5 rue Thomas Mann
75205 Paris cedex 13

Secrétariat : +33 1 57 27 92 96
Fax : +33 1 57 27 92 91
Mél : irem_de_paris@univ-paris-diderot.fr
Site : www.irem.univ-paris-diderot.fr



Paris, le 3 avril 2014

Fabrice Vandebrouck
Directeur de l'IREM de Paris
Président de l'Assemblée
des Directeurs d'IREM

A

Monsieur Le Ministre de l'Education Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Monsieur le Ministre,

Le réseau des IREM a accueilli favorablement le rapprochement que vous symbolisez entre l'Education Nationale, l'Enseignement Supérieur et la Recherche. En effet, les IREM incarnent sur le terrain et depuis près de 40 années ce lien fort entre l'école, le secondaire et le supérieur. Les IREM sont en effet des structures universitaires, créées par décisions ministérielles dans les années soixante-dix, afin de développer une formation continue de qualité pour les enseignants de mathématiques, basée sur **un travail de recherche-action entre des professeurs du primaire, du secondaire, des universitaires et des formateurs d'enseignants.** Il y a maintenant 28 IREM en France, environ un par académie.

La force des IREM est de s'être constitués en réseau, avec en particulier une assemblée des directeurs d'IREM, un comité scientifique, pilote et garant de la qualité des recherches et ressources qui sont produites dans les IREM, et surtout des commissions inter-IREM, thématiques, qui permettent que les ressources, les initiatives locales, puissent être relayées au niveau national et puissent diffuser sur tout le territoire. **Les IREM forment ainsi un réseau d'environ un millier d'enseignants et chercheurs, de tous statuts, en mathématiques, histoire, épistémologie et didactique des mathématiques.**

L'activité des IREM concoure ainsi clairement à rapprocher le monde de l'Education Nationale, le monde de l'Enseignement Supérieur et le monde de la Recherche. **Mais actuellement, le réseau des IREM ne peut plus fonctionner.**

Si la DGESCO continue à assurer sa part de financement du réseau, en permettant aux enseignants du primaire et du secondaire qui s'investissent dans les IREM de bénéficier de moyens en heures d'enseignement et en frais de déplacements, l'ancien MESR apportait de moins en moins sa contribution financière complémentaire et nécessaire. **Le budget alloué par le ministère MESR au réseau des IREM a été ainsi purement et simplement annulé en 2014.** Bien sûr, les financements existent, indirects, à travers les dotations aux universités. Mais devant leurs difficultés financières actuelles, certaines d'entre elles mettent en difficultés leurs IREM, ne republient pas les postes d'universitaires qui avait été créés à la mise en place des IREM, voire ferment leur IREM comme l'a décrété il y a quelques années l'Université de Picardie Jules Verne.

C'est un bien mauvais signal pour que des universitaires continuent à se soucier des problèmes d'enseignement, de la formation des enseignants et des relations entre les lycées et l'Université. Le comité scientifique ne peut plus se réunir, les commissions inter-IREM ne peuvent plus remplir correctement leurs missions, un colloque prévu en juin sur l'utilisation des technologies et à destination des enseignants de collège est en péril.

C'est un formidable gâchis. Votre ministère se défait ainsi peu à peu d'une structure dont les budgets sont modestes : les dotations annuelles aux IREM dans les universités ne dépassent guère 10000 euros et le budget du réseau est estimé à 50000 euros pour un fonctionnement optimal ; les heures DGESCO pour les enseignants ne représentent que quelques dizaines de milliers d'euros ; une formation continue, reconnue unanimement par les enseignants et par les tutelles comme étant de très bonne qualité, déjà financée, est ainsi disponible immédiatement auprès des rectorats.

Notre réseau est l'une des rares structures nationales qui concrétise le lien entre le primaire, le secondaire et le supérieur. Se priver des ressources d'un tel dispositif est tout à fait contradictoire avec le rapprochement qui vient de s'opérer entre l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur au sein de votre ministère.

Monsieur le Ministre, je vous prie donc de mettre tout en œuvre pour rétablir le financement de notre réseau. Un millier d'animateurs dans les IREM, de tous statuts, attendent ce geste pour continuer à s'y investir dans des conditions acceptables.

En restant bien entendu à votre disposition pour de plus amples informations et en vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour l'Assemblée des Directeurs d'IREM,
Fabrice Vandebrouck